

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ

LIBERTÉ D'EXPRESSION

La liberté d'expression fait partie de ces enjeux qui cristallisent beaucoup d'amalgames et de conflits. Nous ne sommes pas toujours d'accord sur les limites qui encadrent ce droit, et nous ignorons aussi les limites légales qui existent déjà.

- **La liberté d'expression, ce n'est pas** le droit de tout dire ou de dire n'importe quoi.
- **La liberté d'expression est** un droit fondamental, dont découlent bien d'autres libertés : « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* ». *Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.*
- **La vie en démocratie consiste à savoir supporter les offenses.** *Si l'individu choisit de vivre dans un régime de pluralisme culturel et démocratique, alors, à part les êtres humains, aucun objet n'a de dignité absolue, mais seulement relative à un individu ou à un groupe. N'importe quel objet peut donc faire l'objet de critique ou de satire.*

► « Du mot au concept »

[La brochure](#) qui synthétise nos travaux comprend quelques termes, marqués d'un astérisque, qui ont fait l'objet d'approfondissement lors de nos séances:

- « Actes de langage » : proposés par le philosophe Austin, ils désignent les phrases qui, plutôt que de décrire un fait de manière informative, accomplissent une action. Cette dimension performative des paroles qui réalisent des actes exige des conditions : pour que l'acte soit réalisé, il faut que la phrase soit prononcée dans le bon contexte, au bon moment, par une personne ayant la légitimité de le faire...Par exemple, la phrase « je te baptise » n'accomplit le baptême que sous certaines conditions.
- Blasphème : acte de langage qui outrage la divinité, le sacré.
- Dialogue : situation d'égalité dans le discours et relation d'interlocution. Dans le dialogue, les interlocuteurs s'écoutent et se répondent, s'interpellent et discutent autour d'un thème commun.
- Esthétique : l'esthétique concerne la manière dont la sensibilité d'un individu est affectée par un objet. Elle relève donc du rapport personnel que chacun entretient avec une chose. Elle n'a rien d'objectif. Chacun ressent des choses différentes face au même objet : le vent frais pour les uns, pas pour les autres. La sensibilité est subjective.
- Monologique : se dit d'un discours dont le locuteur monopolise la parole, sans aucun échange. Plusieurs monologues peuvent coexister en parallèle, dans une simple juxtaposition.
- Subalterne : qui occupe une position socialement inférieure en raison de son appartenance de race, de genre ou de classe.

► Pour poursuivre...des articles en ligne sur le thème de la liberté d'expression

- Un article sur le site du Sénat qui rappelle le cadre légal qui garantit la liberté d'expression et précise ses limites : <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/la-liberte-d-expression-a-t-on-le-droit-de-tout-dire-185370>
- Emission radio du sociologue Michel Maffessoli sur la discrétion et la pudeur face aux abus de la liberté d'expression : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/tout-et-son-contraire/michel-maffessoli-il-faut-avoir-cette-grande-paranoia-de-la-liberte-dexpression_1774265.html
- Emission radio avec la philosophe Monique Canto-Sperber, auteure du livre *Faut-il sauver la liberté d'expression ?* <https://www.franceculture.fr/emissions/livres-vous-le-podcast/livres-vous-du-23-avril>
- Œuvre intégrale en PDF de la philosophe indienne Gayatri Chakravorty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?* (107p) : <http://blogs.law.columbia.edu/critique1313/files/2020/06/SPIVAK-Les-subalternes-peuvent-elles-parler.pdf>
- Article (20 p.) du philosophe Charles Girard, « La liberté d'expression : état des questions » : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2016-3-page-13.htm?contenu=article>
- Emission radio « Les Chemins de la Philosophie », consacrée au philosophe John Stuart Mill (XIX^{ème} siècle), fervent défenseur de la liberté d'expression : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-chemins-de-la-philosophie/lopinion-presque-toujours-raison-34-stuart-mill-et-la>
- Emission radio « Les Chemins de la philosophie », sur la question de savoir si l'on débattait mieux à l'époque de Voltaire.

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-chemins-de-la-philosophie/salons-polemique-espace-public-est-ce-quon-debattait-mieux-au-18eme-siecle>